

# Rénovation et décoration

## Protéger les enfants des substances toxiques

### Effets potentiels sur la santé

Irrite les yeux, les voies respiratoires, cancérigène cat. 2 (UE)

Benzène : cancérigène cat. 1A (UE)  
Toluène : reprotoxique cat. 2 (UE), irritant cutané

Libérateurs d'amines aromatiques cancérigènes

Plomb : neurotoxique. Cadmium : cancérigène, mutagène, reprotoxique  
Nickel : allergène par contact et cancérigène cat. 1 (UE)  
Cobalt : cancérigène groupe 2B, mutagène, reprotoxique 1B

DEHP : reprotoxique cat. 1B (UE), effets sur le développement et la fertilité  
Plusieurs sont soupçonnés d'être des perturbateurs endocriniens

Répartis en deux séries : P (dérivés du propylène-glycol) et E (dérivés de l'éthylène glycol), tous sont des COV. Plus d'une dizaine sont classés toxiques pour la reproduction, 6 sont classés substances extrêmement préoccupantes par le règlement REACH. Le DEGME et DEBBE sont interdits dans les peintures et décapants pour le grand public.

Irritant des voies respiratoires, sensibilisant cutané, favorise l'hypersensibilité et les allergies, cancérigène cat. 1B (UE)

Pénétration cutanée, toxique pour les cellules, suspecté d'effets cancérigènes, persiste dans l'environnement, favorise la résistance des bactéries

Persistants, bioaccumulables, toxiques (PBT) toxique pour les organismes aquatiques  
Substances dangereuses prioritaires (Directive-cadre sur l'eau UE)  
Perturbateurs endocriniens (portent atteinte à la fertilité)

Perchloroéthylène : cancérigène cat. 2 (UE)  
Trichloroéthylène : cancérigène cat. 1B (UE) et mutagène 2 (UE). Classé substance extrêmement préoccupante donc en principe interdit dans l'UE, sauf autorisation par le règlement REACH. Les deux solvants comportent des risques d'infertilité.

Polybromés : polluants organiques persistants et Cancérigènes Mutagènes Reprotoxiques. Autres composés : Perturbateurs endocriniens, effets sur le système nerveux

### Substances Usages et réglementation\*

Acétaldéhyde Meubles, matériaux de construction, de décoration, d'ameublement, parquets, stratifiés, colles, lasures, décapants

Benzène, toluène, ethylbenzène, xyènes, etc. Hydrocarbures aromatiques de solvants des peintures, également présents dans des produits de construction et décoration. Le toluène est interdit dans les peintures en spray pour le grand public.

Colorants azoïques Colorants de tissus d'ameublement, rideaux etc.

Composés de cadmium, nickel, cobalt, plomb, etc. (métaux) Présence de traces dans pigments, colorants, peintures, PVC

DEHP, DINP, DIDP, DnOP, etc. (phtalates) Plastifiant de meubles en PVC, revêtements de sols, etc.

Ethers de glycol (plus de 80 dérivés) Solvants ou conservateurs de peintures, vernis, colles, biocides, produits de bricolage, matériaux, revêtements en PVC, panneaux de particules

Formaldéhyde Colles des panneaux de particules ou bois contreplaqué, colles, peintures, vernis, cires, textiles (rideaux, tapis), produits en cuir

Nano-argent Antibactérien de textiles, appareils électroniques, électroménager

Nonylphénols, nonylphénols éthoxylés Surfactants et intermédiaires (hors UE) dans le traitement textiles/ cuirs. Toujours autorisés dans l'UE dans les textiles/cuirs non destinés à être lavés à l'eau, encore présents dans certains biocides, interdits dans les produits de nettoyage.

Perchloroéthylène Trichloroéthylène Solvants (hors UE) de produits décapants pour peintures, colles, vernis et lubrifiants, etc.

Retardateurs de flammes bromés et autres Traitement anti-feu de textiles, matelas, tissus, couvertures, couettes, coussins, canapés, fauteuils etc.

\* Certains des composés organiques volatils mentionnés sont néoformés à partir de plusieurs substances émises dans l'air.

### Conseils

- Pendant la grossesse, laissez les travaux aux autres

- Choisissez de préférence des produits étiquetés A+ qui émettent moi de polluants dans l'air intérieur



- Évitez les symboles suivants :



dangereux pour la santé et la couche d'ozone, très dangereux pour la santé, toxique ou mortel, corrosif, toxique pour les organismes aquatiques et inflammable

- Aidez-vous des labels pour faire vos choix :



- Décorez avec modération

- Choisissez des meubles à surface lisse pour éviter l'accumulation de substances nocives et de poussières

- Aérez ! Ouvrir les fenêtres et faire un courant d'air renouvelle l'air efficacement : 5 à 10 minutes 2 fois / jour suffisent

- Achetez le mobilier et la literie pour bébé bien avant son arrivée, déballez et laissez aérer les éléments quelques semaines

Murs	Sols	Meubles	Textiles

### Quelles lois pour se protéger ?

Les composants des matériaux de construction et de rénovation et les ingrédients des produits de décoration sont couverts par les règlements REACH (Enregistrement, Evaluation, Restriction et Autorisation des Substances chimiques) et CLP (classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges chimiques). Depuis 2004, il existe une directive sur la réduction des émissions de composés organiques volatils (COV) dans certains vernis et peintures. Enfin, les ingrédients biocides présents dans les produits de protection du bois, peintures, etc. sont soumis au règlement du même nom.

En France, un étiquetage obligatoire des produits de rénovation et de décoration renseigne sur les émissions de COV Totaux et de 10 polluants prioritaires de l'air intérieur.

Les produits sont étiquetés de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions). Des valeurs-guides de l'air intérieur existent pour les polluants prioritaires : il s'agit de la concentration dans l'air d'une substance chimique en-dessous de laquelle aucun effet sanitaire n'est attendu pour la population en l'état des connaissances actuelles.

### Posez des questions !

Vous avez droit à l'information dans les magasins. Sous 45 jours, le fabricant/distributeur doit vous informer de la présence dans les produits de substances extrêmement préoccupantes (plus de 200 à ce jour selon REACH). WECF propose une lettre-type en ligne.

### En savoir plus

Wecf France  
13 avenue Emile Zola 74100 Annemasse  
Tél : +33 (0) 450 83 48 10  
wecf.france@wecf.eu  
f wecf France @wecf\_FR

### Participer à nos ateliers

<https://wecf-france.org/sante-environnement/participer-a-un-atelier/>

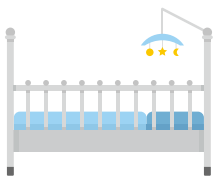
### Nous rejoindre

<https://wecf-france.org/nous-rejoindre/>

[www.wecf-france.org](http://www.wecf-france.org)

## Quelle pièce pour la chambre de bébé ?

L'air intérieur est globalement plus pollué que l'air extérieur. On peut y trouver jusqu'à 300 composés organiques volatils (COV). Moisissures, fumée du tabac, mobilier, etc. sont autant de sources de pollutions et de COV. Mieux choisir ses meubles et ses matériaux permet de réduire l'exposition de bébé aux polluants.



### Conseils

- *Enceinte, laissez les travaux à d'autres*
- *Choisissez une pièce facile à aérer et à ventiler (grandes fenêtres, bouche d'aération entretenue), plutôt éloignée de la cuisine*
- *Rénovez de préférence trois mois avant l'arrivée de bébé, si possible en été*
- *Assurez-vous que les meubles ont été aérés avant leur installation*

### Conseils



- *Faites toujours appel à un professionnel si vous soupçonnez la présence de plomb (peintures d'avant 1949) ou d'amiante*
- *Enlevez le papier peint à la vapeur plutôt qu'en le grattant*
- *Aidez-vous de l'étiquetage d'émission de polluants (A+ à C) mais attention A+ autorise jusqu'à 1000 µg/m3 d'émissions de COV 28 jours après l'application*
- *Choisissez une peinture labellisée NF Environnement, Ecolabel européen, Ange Bleu, NaturePlus, GUT, etc.*
- *Portez des gants et un masque lors des travaux de peinture et aérez*

## Peintures et murs

Peintures, vernis, colles contiennent des hydrocarbures aromatiques, aldéhydes, solvants... Une fois évaporées, ces substances peuvent aggraver les yeux, la gorge, le nez, et provoquer des odeurs gênantes ou des maux de tête. Le papier peint vinyl contient PVC et phtalates. Les peintures à l'eau contiennent 5 à 10 % de solvants volatils. Les peintures naturelles peuvent aussi contenir des agents de conservation et produits chimiques. Attention : sans odeur ne veut pas dire sans danger.

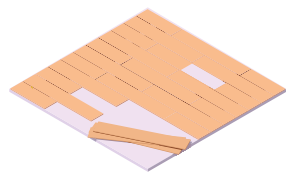
## Sols et revêtements

Un sol lisse et dur est plus facile d'entretien. Choisissez un carrelage plutôt qu'un sol en PVC pour la cuisine et la salle de bains. Les colles et les parquets en bois laminé peuvent dégager du formaldéhyde et des COV.

Pensez au linoléum véritable en dalles ou en rouleaux. Les tapis en fibres de coco, jonc de mer et sisal sont plus écologiquement et socialement responsables. Le coton ou la laine peuvent contenir des traces de pesticides.

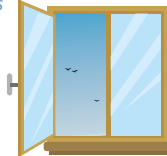
### Conseils

- *Aidez-vous de l'étiquetage A+ à C (émissions de polluants) et des labels FSC et GÜT*
- *Pour les parquets, privilégiez les bois d'origine France/Europe*
- *Le bambou, le véritable linoléum, le liège et le caoutchouc naturel sont préférables aux bois tropicaux et au bois stratifié*
- *Évitez les sols en PVC stratifié, caoutchouc synthétique avec couche de PVC*



### Conseils

- *Ventilez et aérez 2 fois par jour 5 à 10 minutes, pour renouveler l'air et évacuer l'humidité*
- *Réduisez les rayonnements électriques et électromagnétiques autour des endroits fréquentés par bébé*
- *Passez l'aspirateur (avec filtre HEPA) régulièrement*
- *Optez pour une serpillière en microfibre humide, le savon noir et l'eau chaude*
- *Pas d'huiles essentielles diffusées dans l'air avant 3 ans !*



## Environnement quotidien

Une mauvaise ventilation et un excès de linge qui sèche favorisent l'humidité et les moisissures qui entraînent les troubles respiratoires. Les désodorisants diffusent dans l'air des parfums parfois allergènes mais aussi des solvants, mis en cause dans des maux de tête et infections de l'oreille chez l'enfant. Plusieurs substances interdites dans les produits pour enfants sont encore présentes dans leur environnement intérieur (mobilier, électroménager, électronique etc.).

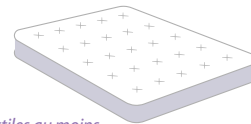
## Mobilier

Contreplaqué et aggloméré peuvent dégager du formaldéhyde (colles), et d'autres COV. L'idéal est le bois massif car la colle, les vernis, la peinture du mobilier ou les textiles sont des sources de polluants. La poussière s'accumule sur les surfaces horizontales des meubles et en-dessous. Déplacez régulièrement les meubles pour dépoussiérer dessous, le long des murs, et des cloisons. Aérez et passez régulièrement l'aspirateur sur vos tapis.



### Conseils

- *Le mobilier de seconde main (en bois brut de préférence), après vérification de la solidité et de l'état, est une option*
- *Si vous optez pour l'aggloméré, choisissez des meubles et panneaux de classe E1 moins émetteurs de formaldéhyde : NF Environnement Ameublement, NF Ameublement et NF Exigence ou PEFC*
- *Choisissez de préférence l'Ecolabel européen, le label FSC ou l'Ange bleu*
- *À l'achat, privilégiez le Made in France, souvent fabriqué dans le respect de réglementations plus strictes*



### Conseils

- *Lavez les textiles au moins une fois avant de les utiliser pour évacuer les substances dangereuses*
- *Aérez avant le premier usage puis lavez régulièrement rideaux, tentures, tissus de canapés*
- *Préférez les stores aux rideaux qui emmagasinent plus facilement la poussière*
- *Nettoyez régulièrement vos rideaux*
- *Laissez aérer les matelas plusieurs jours hors de l'emballage avant utilisation*
- *Retournez une fois par mois votre matelas et protégez-le avec une alèse dans l'idéal sans PVC*
- *Préférez les écolabels*

## Textiles et matelas

Les matelas importés sont bien souvent traités avec des produits biocides destinés à les protéger contre les insectes et l'humidité. Les textiles d'intérieur sont teints et ont souvent subi de nombreux traitements (anti-froissage, anti-tâches, ignifuges, anti-acariens etc.). Ils sont moins bien réglementés que les vêtements. Les articles en coton peuvent contenir des traces de pesticides. L'étiquette «laver avant usage» indique souvent la présence de formaldéhyde.

## Protéger les enfants des substances toxiques

### Quel est le problème ?

Nous passons au moins 80% de notre temps à l'intérieur. Les produits qui nous entourent nous exposent à des polluants divers. Le contact prolongé, pendant le sommeil ou lors des jeux pour les enfants, favorise la pénétration des polluants et leur inhalation. Les sources de pollutions sont nombreuses : composés organiques volatils (COV) issus du mobilier, des sols et de la déco, solvants présents dans les peintures, retardateurs de flammes dans les tissus d'ameublement, etc. La peau, les voies respiratoires et la bouche sont autant de voies d'exposition. Parmi les polluants, les perturbateurs endocriniens, qui interfèrent avec le processus de développement de l'enfant, ont des effets à long terme par exemple sur la reproduction ou le comportement.

### Pourquoi les enfants sont-ils particulièrement vulnérables ?

Les enfants, particulièrement en bas âge, sont plus sensibles aux substances chimiques parce que leur organisme est en plein développement (systèmes immunitaire et nerveux, cerveau, organes) et ne leur permet pas de se défendre efficacement, ni d'éliminer toutes les substances de manière optimale. Leur peau, plus perméable que celle de l'adulte, absorbe plus facilement les polluants. Un bébé respire plus vite qu'un adulte et ses poumons sont encore immatures : il inhale proportionnellement plus de substances. Ces substances peuvent même atteindre le cerveau. Les enfants nécessitent un niveau de protection plus élevé que les adultes : des seuils réglementaires jugés « sûrs » pour des adultes n'assureront pas une protection des enfants.